

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 7

Date de convocation : 28 novembre 2011

Présents : Criqui Jean-Marie (Maire), Moebis Jean-Paul (1^{er} adjoint), Diss Richard, Jost Jean-Louis, Kientz Patrick, , Risch Francis, Schneider Laurent,

Pouvoir : /

Absents non excusés : Hantsch Myriam, Simon Delphine

Absents excusés : Adam Jean-Marie, Muller Maurice

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2011 qui est adopté par le conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : KIENZ Patrick

ORDRE DU JOUR :

1. Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe non titulaire
2. Avis du conseil sur le retrait de la communauté de communes de Gamsheim-Kilstett du syndicat mixte pour le SCOTERS pour adhérer au Scot de la Bande rhénane nord

Délibération n° DCM-028-2011

4. Fonction Publique Territoriale

4.2 Personnel contractuel

Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe non titulaire

Le Maire expose qu'il y a lieu de recruter une personne au secrétariat de la mairie pour un besoin occasionnel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 12h/35h,
- charge le maire de fixer la rémunération de l'agent et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° DCM-029-2011

5. Institutions et vie politique

5.7 Intercommunalité

Avis du conseil sur le retrait de la communauté de communes de Gamsheim-Kilstett du syndicat mixte pour le Scoters

- Vu le courrier du 10 octobre 2011 émanant du SCOTERS,
- Vu l'avis du comité syndical du SCOTERS en date du 23/06/2011 qui s'est prononcé favorablement à ce départ,

Le conseil municipal donne un avis favorable au départ de la Communauté de Gamsheim-Kilstett du Syndicat mixte pour le SCOTERS pour intégrer le périmètre du SCOT de la Bande Rhénane Nord.

Adopté à l'unanimité